

Programme COSME


COSME est le programme pluriannuel européen pour la compétitivité des entreprises et des PME.

COSME est le **programme pluriannuel européen pour la compétitivité des entreprises et des PME**. Il est doté d'un budget de 2,3 milliards d'euros pour la période 2014-2020. Il s'appuie sur le succès de l'ancien programme pour la compétitivité et l'innovation (CIP) et intervient sur quatre grands volets :

- > accès au financement,
- > accès aux marchés,
- > amélioration des conditions-cadres pour les PME
- > la promotion de l'entrepreneuriat.

La majorité des actions financées est destinée à l'ensemble des entreprises, mais certaines sont dédiées aux "clusters". Elles sont mises en œuvres via des appels à propositions/ d'offre notamment :

Programme d'internationalisation des clusters

- > **L'action « Cluster go international »** : concerne le financement d'actions préparatoires en vue de la création de nouveaux partenariats stratégiques européens de clusters (ESCP) : développement et mise en œuvre d'une stratégie commune pour s'internationaliser (soutien à l'identification de clusters partenaires, développement d'une représentation légale, préparation d'une stratégie marketing commune et d'une feuille de route pour la coopération).
- > **L'action « Cluster go international + »** : vise le soutien au développement à l'international de partenariats de clusters déjà établis : analyses sur-mesure, missions d'enquête, assistance pour ouvrir un bureau de représentation commune à l'étranger, missions de matchmaking pour les PME. (appel prévu à l'automne 2014)
- > **Le soutien à la coopération européenne inter-clusters** via le développement de la [plateforme européenne de collaboration des clusters \(ECCP\)](#) .

Ces partenariats doivent contribuer à l'émergence de nouvelles chaînes de valeur qui intègrent de manière innovante des entreprises de différents secteurs. Ils doivent permettre de mieux soutenir les PME dans la compétition mondiale et à offrir à grande échelle des méthodes pour mieux faire face aux défis sociétaux, comme l'utilisation rationnelle des ressources et le changement climatique.

Programme d'excellence des gouvernances des clusters

- > **Activités de formation et de "benchmark"** destinées à des consortia de clusters de 3 pays européens minimum, afin d'améliorer les capacités de management et la qualité des services rendus aux PME. Ce programme doit ainsi faciliter la labellisation européenne des clusters. (appel sorti en juillet 2014)
- > **Labellisation des clusters** : en décembre 2011, l'agence allemande VDI/VDE innovation et ses partenaires dans les différents Etats-membres ont diffusé un « benchmark » des clusters européens. Pour cela, ils ont développé une méthode d'évaluation des clusters à l'échelle européenne. 31 indicateurs de qualité ont été élaborés dans le cadre de cette initiative, donnant droit à l'attribution de labels de qualité européen (bronze – argent et or). Cette labellisation ouvre accès à des possibilités de formation pour les dirigeants des clusters (notamment des supports de formation efficaces et professionnels pour les aider à atteindre un niveau supérieur d'excellence). La labellisation a également pour but de constituer un signal de qualité et d'excellence des clusters, vis-à-vis de leurs partenaires, notamment afin de promouvoir les clusters dits « de classe mondiale » à l'international. Elle permet également d'accéder de manière privilégiée à certains appels du programme COSME (notamment les actions d'internationalisation et d'inter-clustering « Cluster go international »).

